



Pôle ressources – Service
juridique

Attribution du marché « Travaux de création d'un élevateur pour l'hôtel de ville de la commune de La Tronche » : Lots 1 à 4

Le maire de la Ville de La Tronche,

Pages :
1/1

Pièce jointe :

-

**Télétransmis en
préfecture le :**

Vu la délibération en date du 25 mars 2024 portant délégations données au maire au titre de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1°,

Considérant que la ville de La Tronche a lancé le 23/05/2025 une consultation, en vue de l'attribution du marché de travaux de création d'un élévateur pour l'hôtel de ville de la commune de La Tronche, composé de 6 lots :

- Lot 1 : Gros-œuvre
- Lot 2 : Charpente métallique
- Lot 3 : Menuiseries extérieures alu
- Lot 4 : Elévateur
- Lot 5 : Doublage – Faux-plafond – Peintures
- Lot 6 : Electricité

Considérant qu'à l'issue de la consultation, huit entreprises ont répondu pour les lots 1 à 4,

Considérant que par décision n°033 du 17 juin 2025, les lots n°5 et 6 ont été déclarés infructueux en l'absence d'offres remises

Considérant que l'analyse des offres s'est faite selon les critères de jugement suivants : Prix pondéré à 60% et Valeur technique de l'offre pondéré à 40%

Décide

Article 1 : d'attribuer les lots du marché « Travaux de création d'un élévateur pour l'hôtel de ville de la commune de La Tronche » aux entreprises et pour les montants suivants :

Lot 1 : Gros-œuvre : attribué à l'entreprise MRB, sise 1 rue de la Gare à Saint Martin le Vinoux (38950), pour un montant de 28 547,02 € HT.

Lot 2 : Charpente métallique : attribué à l'entreprise CHARLY SERRURERIE SAS, sise Z.A l'Ila à Livet (38220), pour un montant de 44 117,00 € HT.

Lot 3 : Menuiseries extérieures alu : attribué à l'entreprise ACT FERMETURES, sise 24 rue Porte de la Buisse à Voiron (38500), pour un montant de 5 405,05 € HT.



Lot 4 : Elévateur : attribué à l'entreprise ERMHES BP 20408, à Vitre (35504), pour un montant de 31 332,04 € HT.

Article 2 : Le délai d'exécution des travaux est de 4 mois (dont un mois de période de préparation) à compter de la notification du marché aux titulaires.

Il sera rendu compte de cette décision lors du prochain conseil municipal.

Pages :
2/2

Monsieur le maire,
Bertrand Spindler